r. En se chargeant de placer dix calendriers, ils auront droit à deux exemplaires de surplus, et pourront ainsi, non-seulement jouir pour eux-mêmes de cet utile et agréable objet, mais même faire à quelque parent ou ami une jolie étrenne qui sera surement très appréciée.—S'ils ne pouvaient en placer que cinq, nous leur accorderions encore un exemplaire gratuit pour les dédommager de leur trouble.

2. En recueillant dix nouveaux abonnements au Petit Messager et nous les faisant parvenir d'ici au 15 Janvier prochain, on recevra également un Calendrier, sans compter l'abonnement gratuit au Messager lui-même, auquel on aura droit comme

à l'ordinaire.

Nous espérons que cette nouvelle prime excitera le zèle de nos amis, et permettra à beaucoup de personnes de se procurer pour chaque jour de l'année prochaine un compagnon gracieux, édifiant, et qui leur parlera avec une chaleur persuasive des bontés et des amabilités de Jésus-Hostie.

MATERIAL CONTRACTION OF THE PROPERTY OF THE PR

La Bibliotheque de Aotre=Dame

Nous avons reçu le Catalogue, récemment paru, de la Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame, et, en remerciant Mr l'abbé Wilfrid Hébert, le dévoué directeur de la Bibliothèque, de ce gracieux envoi, nous tenons à dire combien l'Œuvre qu'il dirige nous paraît excellente, et propre à opérer de bien parmi notre population catholique. Mettre à la portée de tous, avec les plus larges facilités de s'en servir, plus de quinze mille ouvrages, choisis avec soin, et embrassant le cycle entier des sciences, des arts, de la religion, de tout ce qui élève l'esprit et moralise le cœur, c'est un bienfait insigne, une aumône qui est pour les âmes ce qu'est l'abondance du bon pain aux corps affamés. Grâce au Catalogue qui vient de paraître, on sera plus à même d'utiliser ces richesses, et nous ne doutons pas que toutes les classes de notre ville ne s'empressent d'en faire leur profit.

La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messager" sera célébrée le Jeudi, 17 Novembre, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.

Publié avec l'approbation de l'Ordinaire.